SAINT-JOSSE
SINT-JOOST

Rapport de mission
en
Palestine

- 1er au 4 mai 2017 -

"***The world is too small for walls***" – *Le monde est trop petit pour les murs,*
graffiti inscrit le mur de l'apartheid à Bethléem

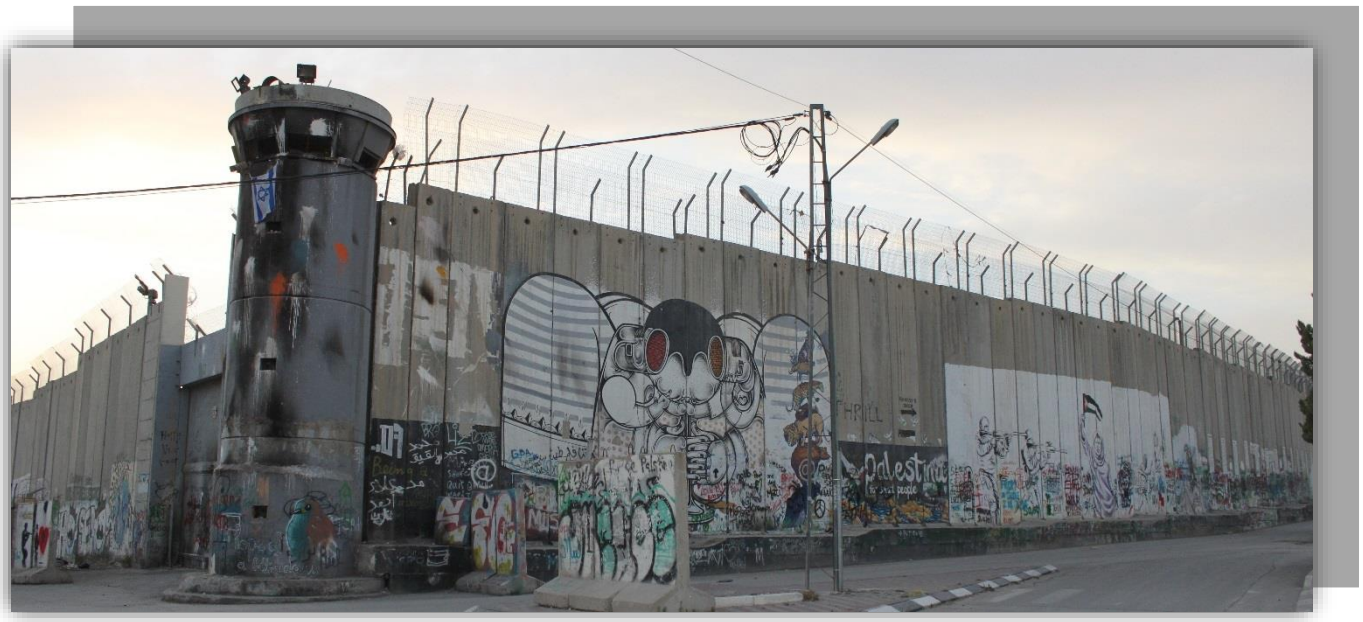

Table des matières

Remerciements **4**
Introduction – Le cadre de la mission **7**
Mission en Palestine **8**
Objectifs de la mission 8
Ont participé à la mission 8

PARTIE I : PRESENTATION SUCCINTE DE LA MUNICIPALITE D'AÏZARIA **9**
1.1. Localisation **10**
1.2. Description d'Aïzaria **11**
1.3. Municipalité d'Aïzaria **12**
1.4. Challenges **13**
1.5. Projets et partenariats **14**

PARTIE II : DEROULEMENT DE LA MISSION **15**
2.1. Jour 1 : Lundi 1er mai 2017 ..... **16**
2.2. Jour 2 : Mardi 2 mai 2017 ..... **17**
Visite de l'Esplanade des Mosquées 17
Cérémonie de signature du protocole 19
Visite de la vieille ville d'Aïzaria 22
Visite du « Siniora Food Industries Company » 23
Visite du Al-Hamani Center 24
Visite du Zahra Home – Islamic Orphanage School 25
2.3. Jour 3 : Mercredi 3 mai 2017 ..... **27**
Islamic Industrial School for orphanage 27
Eglise grecque orthodoxe 31
Club des jeunes d'Aïzaria 32
Vision Association for Culture and Arts 33
Université Al-Quds 34
Visite de la Basilique de la Nativité 36
2.4. Jour 4 : Jeudi 4 mai 2017 ..... **37**

Conclusion **38**
Annexe **39**

Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette mission et à la concrétisation du projet de partenariat avec la Municipalité d'Aïzaria.

Tout d'abord, j'adresse mes remerciements aux membres du Conseil communal pour avoir marqué, à l'unanimité, leur soutien à cette belle et généreuse initiative.

Ensuite, je remercie vivement Hassan Albalawi, Conseiller auprès de la Mission de la Palestine, chargé des relations bilatérales avec le Royaume de Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg, qui a joué le rôle de facilitateur dans la mise sur pied de ce partenariat et sans qui la concrétisation de ce projet aurait été vraisemblablement plus long.

Je tiens également à remercier M. Adnan Husseini, le Gouverneur du Gouvernorat de Jérusalem-Est et Ministre des Affaires de Jérusalem-Est, pour sa présence et le temps qu'il nous a consacré en dépit de ses hautes responsabilités et pour avoir partagé avec nous son expertise à propos du conflit israëlo-palestinien.

Je n'oublie pas de remercier M. Mohamad Halasah, Responsable des Relations internationales auprès du Gouvernorat de Jérusalem-Est, qui est la première personne que nous avons rencontrée à notre arrivée en Palestine et qui s'est chargé de l'organisation du programme de la mission.

Mes vifs remerciements vont aussi au Maire de la Municipalité d'Aïzaria, Mousa El Shaer, pour son accompagnement tout au long de cette mission et l'expertise qu'il nous a fournie lors de nos nombreux questionnements.

Et enfin, je remercie tous les fonctionnaires de la Municipalité d'Aïzaria, le monde associatif et le peuple palestinien en général, pour nous avoir réservé un accueil très chaleureux et digne, malgré ce qu'ils vivent au quotidien.

Éric JASSIN,
Échevin des Relations internationales et de la Coopération.

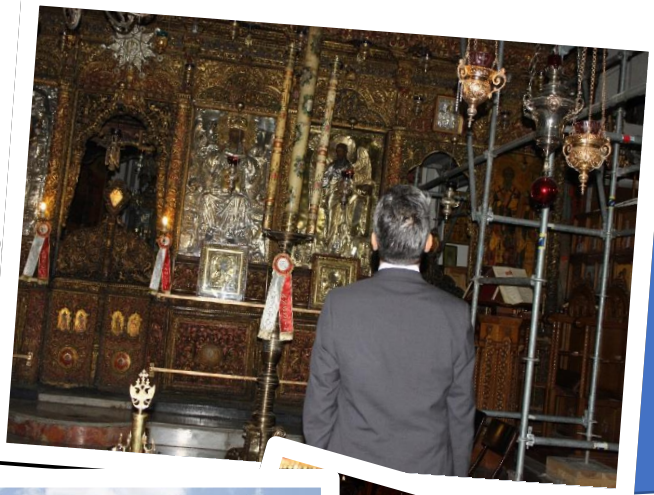

Welcome
to
Bethlehem

JERUSALEM
JERUSALEM

Introduction – le cadre de la mission

Pour mener sa politique en matière de Solidarité internationale, la Commune de Saint-Josse-ten-Noode conclut des partenariats de Coopération internationale et de Jumelage depuis quelques années.

C'est d'abord avec 2 entités locales (Commune urbaine d'Aïn Beni Mathar et Commune rurale de Bni Mathar) situées dans la Région de l'Oriental – Ville de Oujda au Maroc que la Commune a créé des liens à travers le Programme de Coopération International Communale. Ce partenariat s'est élargi à la Province de Jerada. Ensuite s'en est suivi le jumelage avec la Ville turque d'Eskisehir, puis la Ville de Tanger au Maroc.

La Commune de Saint-Josse-ten-Noode a étendu ses liens de coopération jusqu'en Asie du Sud-Est. C'est avec la Ville de Binalonan aux Philippines qu'elle a signé une convention de partenariat en juin 2015 par le biais d'un subside du Gouvernement flamand.

Le 26 mai 2015, le Conseil communal officialise l'adhésion de la Commune de Saint-Josse-ten-Noode au Réseau des Autorités Locales belges pour la Palestine, dont nous assumons la Vice-présidence. Un réseau qui regroupe des administrations locales wallonnes et bruxelloises (avec, à terme, une volonté d'intégrer les administrations flamandes) désireuses de contribuer à la mise en œuvre d'une solidarité « militante » envers la Palestine.

Ces différentes expériences ont motivé le Collège à créer un partenariat avec une ville du Gouvernorat de Jérusalem-Est. Pour ce faire, il a sollicité l'aide de la Représentation de la Palestine auprès de l'Union européenne, du Royaume de Belgique et du Grand Duché de Luxembourg. Par ce biais-là, la Commune a été invitée à se rendre à Jérusalem-Est pour une mission exploratoire.

Par la suite, le Gouvernorat de Jérusalem nous a fait part du désir de l'autorité municipale d'Aïzaria (ou El Eizariya, ou Al Ayzariyah) de créer un partenariat avec une autorité locale belge.

En mai 2017, une délégation de Saint-Josse-ten-Noode a mené une mission dans la Municipalité d'Aïzaria, située dans le Gouvernorat de Jésuralem-Est. Cette mission poursuivait un double objectif : d'une part la délégation allait explorer l'entité proposée et se rendre compte sur place des caractéristiques du territoire concerné, et d'autre part, signer un protocole de collaboration avec la Municipalité d'Aïzaria. Entre le moment de la mission et la rédaction de ce rapport, des élections municipales se sont déroulées en Palestine et en principe un nouveau Maire a été élu.

Les résultats et observations de la mission en Palestine sont explicités dans le présent rapport. La première partie donne un aperçu général d'Aïzaria et la seconde partie relate le déroulement de la mission.

Cette démarche ne consiste pas à prendre indirectement part au conflit Israëlo-palestinien mais repose principalement sur une forte valeur symbolique en termes de solidarité et d'action sociale.

A travers ce nouveau partenariat, s'inscrivant dans une perspective à long terme, la Commune de Saint-Josse-ten-Noode mènera des actions de sensibilisation à la solidarité pour le peuple palestinien. Le Conseil Consultatif de la Solidarité Nord / Sud qui a un lien étroit avec les actions de coopération internationale décentralisée et qui a déjà concrétisé de nombreuses actions dans ce domaine, y sera associé.

Une seconde mission est à prévoir dans les mois qui viennent afin de permettre de faire davantage connaissance, de tisser des liens avec le peuple palestinien et d'envisager de futures actions communes.

Mission en Palestine

Objectifs de la mission

Notre mission avait pour but de réaliser 3 objectifs fondamentaux :

- Rencontrer les autorités locales et faire connaissance avec nos futurs partenaires ;
- Jeter les bases d'un accord de coopération décentralisée avec la Municipalité d'Aïzaria ;
- Explorer les pistes d'une collaboration commune basée essentiellement sur l'action sociale et la solidarité ;

Ce partenariat repose sur les principes d'une coopération internationale décentralisée. Cette mission a été financée sur fonds propres et une partie du budget alloué aux Relations internationales sera consacrée au renforcement et au développement du partenariat avec la Palestine. Cependant le service des Relations internationales et de la Coopértion sera attentif à tout appel à projet en lien avec la Palestine afin de renforcer ses capacités d'action.

Ont participé à la mission

Eric Jassin
Échevin des Relations internationales et de la Coopération

Rukiye Kavak
Collaboratrice de Monsieur l'Échevin Eric Jassin

Le Bourgmestre, Emir Kir, une collaboratrice de son cabinet et une journaliste faisaient également partie de la délégation. Pour des raisons administratives, ils n'ont pas pu participer à la mission.

Sur place, nous étions accompagnés de

Adnan Hosseini
Gouverneur du Gouvernorat de Jérusalem-Est et Ministre des Affaires de Jérusalem-Est

Mousa Al Shaer
Maire de la Municipalité d'Aïzaria

Mohamad Halasah
Responsable des Relations internationales auprès du Gouvernorat de Jérusalem-Est

Amani Abu Zayyad
Chargée des Relations internationales auprès de la Municipalité d'Aïzaria

PARTIE I :

PRESENTATION SUCCINCTE DE LA MUNICIPALITE D'AÏZARIA

1.1. Localisation

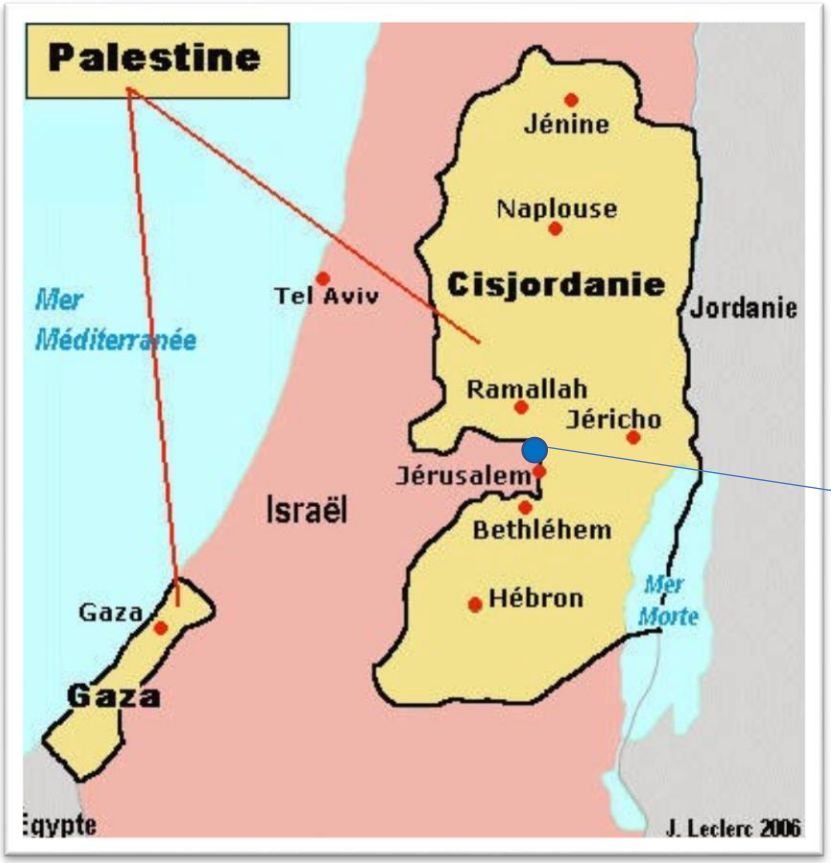

Aïzaria (*Al-Eizariya ou Al-Azariya*), litt. *Place de Lazare*, parfois appelé par son nom médiéval *Bethany*, est une Municipalité de la Zone C de la « West Bank » en Palestine. La « West Bank » est l'appellation anglophone de la Cisjordanie dont le territoire s'étend sur 5 860 km^2 situés au Proche-Orient, à l'ouest du Jourdain et au nord-ouest de la mer Morte.

La Cisjordanie englobe les villes de Jérusalem-Est, Jéricho, Naplouse, Hébron, Jénine et Tulkarem et des colonies israéliennes telles qu'Ariel, Ma'aleh Adumim, Betar Illit et le Gosh Etzion ainsi que de nombreux lieux saints des trois religions monothéistes.

Le nom de Aïzaria fait référence au Nouveau Testament où Lazarus de Bethany a été ressuscité par Jésus après sa mort. La tombe de Lazare, lieu sacré pour les catholiques, se trouve donc dans la Municipalité d'Aïzaria.

Aïzaria se trouve du côté palestinien du mur de la honte qu'Israël a érigé en 2003 pour se protéger d'éventuelles invasions armées, mais la ville n'en reste pas moins sous contrôle civil et militaire israélien – elle est en zone dite C, qui recouvre 62 % de la Cisjordanie.

1.2. Description d'Aïzaria

- **Superficie** : la surface naturelle représente 11.179 dunums. La zone aménagée s'étend sur 3.600 dunums.

  Le *dunum* était l'unité de surface appliquée par les Ottomans. Il est encore utilisé dans certains pays du Moyen-Orient. 1 dunum est équivalent à 1.000 m^2.

- **Population** : 30.000 habitants

- **Infrastructures** :
  - 16 écoles : 8 publiques et 8 privées
  - 1 université : Université Al-Quds
  - Cliniques et pharmacies – il n'y a pas d'hôpitaux
  - 20 centres et associations
  - Clubs de sport et de jeunes
  - Bureau du Gouvernorat de Jésuralem
  - 7 banques
  - 2 usines
  - Stade de foot – en projet

- **Tourisme** : 300.000 touristes par an
  - Signification religieuse historique : Aïzaria compte 11 mosquées et 10 églises
  - Sites archéologiques : la tombe de Lazare

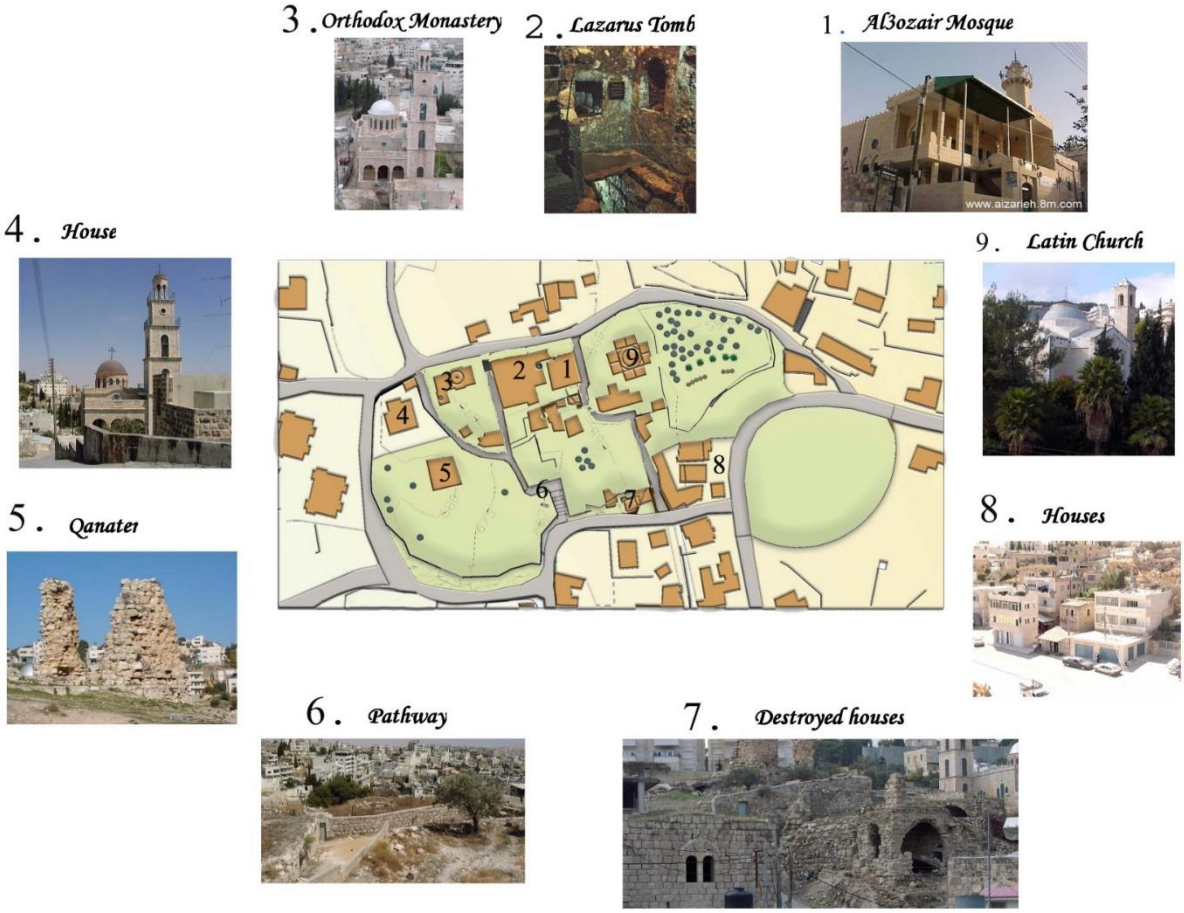

1.3. Municipalité d'Aïzaria

- **Maire** : Mousa Al Shaer

- **Conseil local** : 1 adjoint au maire et 13 conseillers

- **Nombre d'employés** : 67

- **Départements** :
  - Administration
  - Ingénierie
  - Santé
  - Environnement
  - Finance
  - Recouvrement

- **Services fournis par la Municipalité** :
  - Planification urbaine
  - Fourniture d'eau
  - Urbanisme (réglementation architecturale)
  - Artisanat et industrie
  - Développement des infrastructures
  - Soins de santé et environnement

1.4. Challenges

Comme sur l'ensemble du territoire de la Palestine, la localité d'Aïzaria souffre de l'occupation israélienne avec des conséquences indignes comme par exemple, la construction du mur de la séparation, la confiscation des terres, la construction de colonies israéliennes sur leurs terres. Chaque jour est un nouveau défi pour la population palestinienne.

- **Le mur de l'apartheid**

Vue sur un petit bout du mur de l'apartheid à Bethléem

- **Les colonies** : une superficie importante des terres palestiniennes est colonisée par les Israéliens qui les rendent inaccessibles aux Palestiniens. Au terme des Accords d'Oslo (1993), la Palestine a été divisée en 3 zones :
  - ZONE A sur laquelle l'autorité palestinienne exerce une juridiction civile incluant les pouvoirs de police.
  - ZONE B dans laquelle l'autorité palestinienne exerce des compétences civiles, la sécurité intérieure étant exercée conjointement avec l'armée israélienne.
  - ZONE C incluant les colonies israéliennes restant sous le contrôle de l'État hébreu.

  Les zones A et B représentent respectivement environ 20 % des territoires contre 60 % pour la zone C.

- **Les territoires confisqués** : les confiscations des terres, la présence nombreuse de colonies de toutes tailles reliées par un réseau routier réservé exclusivement aux colons et aux Palestiniens disposant d'un laissez-passer, transforme la Palestine en territoires éparpillés qui empêche les Palestiniens de circuler normalement.

- **Les checkpoints** : lorsqu'on parle de checkpoint, on parle de la présence de l'armée. Les points de contrôle sont présents par centaines et ils sont surveillés par des jeunes militaires qui, souvent, humilient la population palestinienne.

- **L'eau et l'électricité** : l'électricité est totalement sous le contrôle des Israéliens. L'eau est également confisquée, Israël s'approprie 85 % de l'eau se trouvant dans les nappes phréatiques sous le sol de la Cisjordanie et la vend aux Palestiniens à un prix 3 fois plus élevé que les Israéliens.

1.5. Projets et partenariats

La plupart des réalisations de la Municipalité se font sur fonds propres mais les dons de particuliers, du Ministère du Gouvernement local, d'autres pays sont également des sources importantes de financement.

Depuis 2006, Aïzaria bénéficie d'aides financières de la Coopération belge. Celles-ci ont permis la mise en œuvre de plusieurs projets de développement. Notamment, la rénovation et l'extension de routes, l'aménagement d'un parc, l'équipement d'un local d'électricité dans une école, l'aménagement d'une cafétéria, …

Depuis le 20 mars 2012, Aïzaria a un partenariat avec la ville de Nanterre en France. Les deux villes ont signé le protocole de coopération décentralisée qui ne faisait que consolider les liens qu'elles entretiennent depuis 2007 dans les domaines de la jeunesse, de l'urbanisme et du développement économique.

PARTIE II :

DEROULEMENT DE LA MISSION

2.1. Jour 1 : Lundi 1er mai 2017

Arrivés à l'aéroport Ben Gurion de Tel-Aviv à 15h, un véhicule de la Municipalité d'Aïzaria nous attendait. Il ne va pas sans dire qu'un stress nous a envahi en sortant de l'avion à l'idée d'avoir un interrogatoire poussé pendant quelques heures, voire même d'être repoussés à l'aéroport surtout après avoir pris connaissance des témoignages des personnes l'ayant déjà vécu. Nous avons été très vite rassurés une fois que nous avons passé le contrôle qui ne fut pas trop long avec juste quelques questions de routine : *« Où allez-vous ? », « Que venez-vous faire en Palestine et combien de jours allez-vous rester ? », « Qui allez-vous rencontrer ? »*

En nous rendant de l'aéroport vers la ville de Bethléem, nous avons été frappés par la différence flagrante qui existe au niveau environnemental entre Israël et la Palestine. Le territoire israélien se distingue par la richesse de ses espaces verts et son paysage urbanistique assez développé ; tandis que le sol palestinien est dépourvu de verdure ; le paysage et l'aménagement fonciers sont très peu évolués.

Après une heure de route, nous arrivons au Jacir Palace Hotel à Bethléem. Construit en 1910, par un commerçant, Suleiman Jacir, qui voulait y habiter avec ses 5 frères et leurs familles respectives, le bâtiment est basé sur une architecture typiquement palestinienne et sur les caractéristiques de ménages arabes. Dans les années 50, la maison est devenue une école privée, puis une école publique pour garçons, et ensuite elle a été transformée en une école pour filles. En 2000, celle-ci a été affectée en hôtel.

Installés à l'hôtel, nous devions attendre la rencontre avec Mohamad Halasah, Responsable des Relations internationales au Gouvernorat de Jérusalem, pour le dîner. Pendant ce temps, nous nous sommes rendus dans les rues avoisinantes de l'hôtel dans Bethléem. Après un quart d'heure de marche, nous avons été attirés par un gigantesque mur de dalles de béton, mesurant environ 8 mètres de haut avec une tour de garde qui a suscité plein de questionnements chez nous :

« Est-ce un camp de réfugiés ? », « Est-ce que c'est un mur de colonie israélienne ? », « C'est une prison ? », « On entend un bruit de fond, d'autres gens vivent-ils derrière ce mur ? », « Il y a des caméras de surveillance, c'est sans doute un centre d'accueil ? », …

Nous avons flâné quelques mètres le long de ce mur interminable, devenu un terrain d'expression. On y trouve de nombreux graffitis et messages. Pris par un sentiment d'incompréhension, d'incertitude, d'inquiétude et de tristesse à la fois, nous nous sommes arrêtés et l'avons regardé longuement.

Par la suite, M. Halasah nous a entretenus au sujet de ce mur qui n'est autre que le mur de la honte construit par Israël pour séparer la Cisjordanie en contournant Jérusalem. La construction du mur a commencé en 2002 et il fera 730 km de long une fois terminé. Aujourd'hui 61% du mur sont construits, 39% restent à construire. La signification diffère selon les Israéliens pour qui il s'agit d'une barrière de séparation, d'une barrière anti-terroriste ou d'une clôture de sécurité. Et selon les Palestiniens, il s'agit du mur de l'apartheid, du mur de la ségrégation ou du mur de la honte.

Ce mur empêche les habitants de Bethléem de se rendre sur leur lieu de travail à Aïzaria, ou de façon générale, il empêche les Palestiniens d'accéder aux services de santé ou d'éducation fournis par les institutions palestiniennes à Jérusalem-Est, de l'autre côté du mur. Les Palestiniens ne disposant pas de laissez-passer, doivent contourner le mur et faire 2 à 3 fois plus de trajet pour y arriver.

La première journée se termine par des échanges avec Mohamed Halasah lors du repas dans un restaurant typique situé dans une rue parallèle à l'hôtel.

Au moment où nous nous trouvions en Palestine, les prisonniers palestiniens avaient entamé, depuis quelques jours, une grève de la faim, nous relate M. Halasah. Il nous fait part de son inquiétude face à cette situation inacceptable. Confrontés à des répressions et au non-respect des règles internationales en matière de respect des conditions d'incarcération minimums, les détenus revendiquent des besoins fondamentaux en lien avec les droits de l'homme, comme par exemple les refus de visites familiales.

Depuis la fin de notre mission et la rédaction de ce rapport, la grève de la faim a pris fin au bout de 40 jours et a donné lieu à une concertation et des négociations en faveur des prisonniers.

2.1. Jour 2 : Mardi 2 mai 2017

Programme : - Visite de la Mosquée Al-Aqsa
- Rencontre avec le Gouverneur de Jérusalem-Est, le Maire d'Aïzaria et les conseillers
- Signature du protocole de collaboration
- Visite du « Siniora Food Industries Company »
- Visite de la vieille ville et de la tombe de Lazare
- Visite du centre « Al Hamawi »
- Visite de d'orphelinat « Zahra Home »

Visite de l'Esplanade des Mosquées

Le lendemain, nous entamons une journée bien chargée en visites et en rencontres. Le chauffeur nous conduit à la Mosquée Al-Aqsa où nous étions attendus par 2 employés du Gouvernorat de Jérusalem.

Nous faisons une visite guidée de l'esplanade, lieu sacré pour 2 religions monothéistes, l'Islam et le Judaïsme.

La Mosquée Al-Aqsa, située sur l'esplanade des Mosquées (superficie : 150 000 m^2) dans la vieille ville de Jérusalem, est la plus grande mosquée de la ville. Elle est située dans le secteur oriental, palestinien, occupé par Israël en 1967. C'est une fondation jordanienne, le *Waqf*[1], qui administre et gère l'Esplanade des Mosquées et la Mosquée Al-Aqsa ; cependant Israël s'occupe des entrées et des accès au monument en contrepartie d'un accord qui avait été signé en ce sens entre Israël et la Jordanie en octobre 2015. En effet, ils se sont mis d'accord sur de nouvelles mesures régissant l'esplanade des Mosquées, pour tenter de mettre fin à la montée des violences entre Israéliens et Palestiniens sur ce lieu Saint.

[1] *Le waqf consiste à faire don d'une propriété de manière définitive et incessible – et donc à l'« immobiliser » - afin de consacrer les revenus qui en sont issus à une cause choisie par le donateur. En d'autres termes, lorsqu'une personne cède son bien sous forme de waqf, elle en perd la propriété et ne peut ni le reprendre, ni le céder. La propriété du bien demeure donc figée à jamais et est inaliénable. Cette pratique, qui n'est pas mentionnée telle qu'elle dans le Coran, a été recommandée par le prophète Mohammad lui-même et s'est répandue dès les premières années de l'islam, favorisant notamment l'essor des sciences et l'amélioration du sort des plus démunis.*

Elle a été construite au VIIè siècle et fait partie, avec le Dôme du Rocher, d'un ensemble de bâtiments religieux construits sur l'esplanade des Mosquées. Le lieu est le deuxième lieu saint de l'Islam, après la

Mecque (et Medine). La Mosquée peut accueillir 5 000 fidèles et le site dans sa totalité plusieurs centaines de milliers de personnes. Selon la tradition musulmane, la Mosquée a été bâtie à l'emplacement sacré d'où le prophète Mahomet s'est élevé au ciel, avec sa jument Al-Bouraq lors du voyage nocturne.

Il s'agit également du site appelée par les juifs Har HaBayit – Mont du Temple –, l'esplanade est le site le plus sacré du judaïsme.

Non loin du Dôme du Rocher se trouve l'Eglise du Saint-Sépulcre où nous nous rendons par la suite. Selon la tradition chrétienne, c'est là que se situe le tombeau du Christ. A l'entrée, on peut apercevoir une large dalle où l'on prépara le corps de Jésus avant son ensevelissement. Plusieurs centaines de pèlerins venus du monde entier font la queue chaque jour pour pouvoir embrasser ce lieu. Grâce à l'intervention du guide, nous avons pu pénétrer et entrer dans l'édicule en marbre où se trouve le tombeau.

Cérémonie de signature du protocole

Nous nous rendons ensuite à la Municipalité d'Aïzaria où, dans la salle du Conseil, nous avons été accueillis par de nombreuses personnes, notamment le Gouverneur Adnan Husseini, le Maire Mousa Al Shaer, les conseillers municipaux, des fonctionnaires et la presse locale. Le Responsable des Relations internationales auprès du Gouvernorat de Jérusalem introduit la rencontre avec un discours indiquant le cadre dans lequel nous nous trouvons là-bas.

Ensuite, c'est le Gouverneur qui prend la parole. Il nous salue et nous souhaite la bienvenue avant d'aborder le sujet qui les touche très à cœur en ce moment bien précis, la grève de la faim entamée par des milliers de prisonniers palestiniens incarcérés dans les prisons de l'Etat hébreu : une situation qui inquiète toute la population palestinienne, surtout face à la dégradation de leur état de santé.

Ensuite, il explique la réalité des frontières entre Jérusalem-Est et Aïzaria. Puis, il met en avant l'importance du tourisme à Aïzaria.

Le Gouverneur poursuit son discours sur ces phrases « *L'Etat palestinien est en difficulté. Une difficulté créée par l'occupation qui n'existe nulle part ailleurs dans le monde. On parle de paix, mais la paix n'est nulle part ! En tant que Palestinien, nous n'avons pas le choix, nous acceptons la situation* ».

Il termine ensuite en insistant sur l'importance de notre présence, de la présence de la Belgique, pays de l'Union européenne, car ce type de partenariat est d'une importance primordiale pour leur ouverture sur le monde.

C'est ensuite M. l'Echevin Eric Jassin qui s'exprime en ces termes :

« Monsieur le Gouverneur et Ministre, Adnan Housseini,
Monsieur le Maire, Mosa Al Shaer,
Mesdames, Messieurs, en vos titres et qualités,

Tout d'abord, je voudrais m'excuser pour l'absence du Député fédéral et Maire de la Commune de Saint-Josse-ten-Noode, M. Emir KIR qui n'est malheureusement pas présent parmi nous.

Après cela, permettez-moi de vous exprimer toute ma joie d'être ici avec vous.

Et cela pour différentes raisons :

La première est que la Commune de Saint-Josse-ten-Noode mène une politique de coopération internationale très intense depuis plusieurs années. En effet, après la Municipalité de Beni Mathar, Ain Bni Mathar, la Province de Jerada et la ville et Tanger au Maroc, mais aussi la Municipalité d'Eskisehir en Turquie et la Municipalité de Binalonan aux Philippines ; maintenant, nous sommes en Palestine pour signer un protocole de coopération avec la Municipalité d'Aïzaria.

La seconde raison est qu'en 2015 notre Municipalité a décidé de rejoindre le Réseau des Autorités belges pour la Palestine. Et très rapidement, nous en sommes devenus vice-président.

Pour nous, la solidarité avec la Palestine et sa population est une évidence… Nous vivons au cœur de l'Europe et c'est pour nous une manière de dépasser le contexte d'un discours de circonstance pour démontrer que les droits fondamentaux de la population palestinienne doivent être respectés comme son auto-détermination, par exemple.

La troisième raison est que la Commune de Saint-Josse désire établir un réel partenariat entre nos deux populations à travers ce protocole de coopération.

C'est pourquoi nous établirons un programme en connexion avec la société civile des deux côtés de la Méditerranée.

Je voudrais conclure en insistant sur notre volonté de faire tous les efforts possibles à notre niveau pour que notre partenariat soit le plus exemplaire possible.

Et que demain nos projets puissent donner à la Palestine et à la population palestinienne la possibilité de pouvoir sortir de la difficulté dans laquelle certains l'ont mise.

Merci beaucoup pour votre accueil et votre hospitalité.

Vive la Belgique ! Vive la Palestine ! »

La séance continue par une présentation powerpoint sur les caractéristiques de la Municipalité d'Aïzaria par Amani Abu Zayyad, fonctionnaire chargée des Relations internationales de l'autorité locale. Une personne qui nous a particulièrement marqués par son enthousiasme, son dynamisme et sa réelle volonté d'investissement auprès de sa Municipalité et de la population palestinienne.

Et pour conclure, il a été procédé à la signature du protocole de coopération (voir annexe) et aux échanges de présents.

Plusieurs journalistes de la presse locale ont assisté à la cérémonie et le lendemain un journal local réservait déjà un article à cet événement.

بلدية العيزرية توقع اتفاقية مع بلدية سانت جوس البلجيكية

القدس - زكي ابو الحلاوة- وقعت بلدية العيزرية امس، اتفاقية تعاون مع بلدية سانت جوس البلجيكية تهدف إلى توطيد أواصر الصداقة بين البلديتين وتعزيز أوجه التبادل في مجال التعليم والتدريب المهني ودعم إنشاء المشروعات والصحة والعمل الاجتماعي والثقافة والدعم المؤسساتي من خلال مشاريع تستهدف في المقام الأول الشباب والنساء.

ووقع الاتفاقية عن بلدية العيزرية رئيسها موسى الشاعر فيما وقعها عن بلدية سانت جوس البلجيكية نائب الرئيس ايريك جاسان وذلك بحضور ورعاية محافظ القدس المهندس عدنان الحسيني.

وكان وفد من بلدية سانت جوس، إحدى البلديات البلجيكية المكونة للعاصمة البلجيكية بروكسل، بدأ زيارة عمل رسمية لمحافظة القدس، وترأس الوفد إيريك جاسان نائب رئيس البلدية، ومسؤول العلاقات الدولية في مجلس سانت جوس، حيث نظمت محافظة القدس بالتعاون مع بلدية العيزرية برنامجاً مكثفاً، شمل الاجتماع بمحافظ القدس الوزير عدنان الحسيني، ومدير مديرية الحكم المحلي ماهر جابر ورئيس بلدية العيزرية موسى الشاعر، وعددا من الفعاليات الوطنية والمجتمعية، كما شمل البرنامج زيارات لعدد من المؤسسات المحلية والأندية والجمعيات في بلدة العيزرية وفي مدينة القدس.

واستهل الحسيني مراسم التوقيع باستعراض عام للأوضاع الفلسطينية على وجه العموم والمقدسية على وجه الخصوص خاصة في ظل انسداد افق المفاوضات مع الجانب الإسرائيلي الذي يسعى جاهداً إلى إلتهام المزيد من الأراضي الفلسطينية وتحديداً في مدينة القدس.

ونوه الحسيني إلى أن هذه الزيارة تأتي في ظل إضراب الحركة الأسيرة الذي يدخل يومه السابع عشر بمزيد من التحدي والصمود والوقوف والالتفاف الشعبي والرسمي خلف مطالب الأسرى العادلة.

وأكد الحسيني أهمية توحيد الصفوف وتوجيه الأنظار نحو المدينة المقدسة التي تعاني أكثر من غيرها من الممارسات الاسرائيلية في استهتار واضح بالوضع الفلسطيني والعربي وحتى الدولي، منوهاً الى أن خيار السلام استراتيجي بالنسبة للقيادة، ولكن السلام العادل القائم على أساس الشرعية والقرارات الدولية التي كفلت حق الدولتين تعيشان جنباً الى جنب بسلام وأمان، مع التأكيد أن هذا السلام لا يمكن أن يقوم مع الاستيطان ومصادرة الأرض وحقوق الاخرين.

وأثنى الحسيني على الدور البلجيكي في دعم ومساندة الحقوق الفلسطينية، منوهاً إلى أهمية مثل هذه الاتفاقية والمشاريع المشتركة التي قد تنتج عنها بالتوافق بين الجانبين بهدف دعم صمود المواطنين وإعادة الحياة إلى المدينة المقدسة وبلداتها وقراها، مؤكداً أن المستقبل سيكون مشرقاً للفلسطينيين وسيحصلون على حقوقهم إن آجلا أم عاجلاً، لأن التاريخ علمنا أن الظلم ودولته إلى زوال.

واعتبر المحافظ أن هذه الاتفاقية هامة لأنها تخلق تعاون بين بلدتين في العاصمتين البلجيكية والفلسطينية، مشيراً إلى البعد الرمزي والعملي الملموس لها، موضحا اهمية المشاريع التي سيجري تنفيذها من حيث تحسين اوضاع الفلسطينيين.

بدوره، اشاد رئيس مجلس بلدية العيزرية موسى الشاعر بالدور المهم والمشاريع المنفذة في بلدة العيزرية من قبل بلجيكيا والتعاون البلجيكي والتي تصب في خدمة البنية التحتية والشباب والتعليم والصحة. وشكر محافظ القدس على اهتمامه بتعزيز دور ومكانة الهيئات المحلية من خلال ايجاد مثل هذه الشراكات والاتفاقيات التي تعود بالفائدة على مجمل المواطنين ومؤسسات البلدة، وشكر كذلك لبلدية سانت جوس موقفها الداعم لتوقيع مذكرة التفاهم مع بلدية العيزرية، مؤكداً حرص بلدية العيزرية على انجاح هذه الاتفاقية والعمل على تطويرها.

بدوره، أشار رئيس مجلس بلدي سانت جوس إلى أهمية هذه الاتفاقية وروابط الصداقة والعلاقات المميزة التي تجمع بين فلسطين وبلجيكا والرغبة المشتركة لتعزيز التعاون القائم على روابط الصداقة والتضامن وتعزيز أوجه التبادل في مجال التعليم والتدريب المهني ودعم إنشاء المشروعات والصحة والعمل الاجتماعي والثقافة والدعم المؤسساتي من خلال مشاريع تستهدف في المقام الأول الشباب والنساء، منوها إلى أن هذه الشراكة ستتحقق فعلياً من خلال تنظيم أوجه تبادل للمعلومات والخبرات فضلاً عن تنفيذ مشاريع مشتركة بين الطرفين.

وأكد على اهمية هذه الاتفاقية خاصة انها تأتي في ظل التفهم البلجيكي للواقع الفلسطيني والمساعي الفلسطينية الهادفة الى اقامة الدولة الفلسطينية بالاضافة الى الحاجة الماسة لدعم المدينة المقدسة وصمود سكانها.

ويشار هنا إلى أن هذه هي أول مرة تسعى فيها إحدى البلديات البلجيكية من العاصمة بروكسل الارتباط ببلدية تتبع محافظة القدس، الأمر الذي ينطوي على دلالة سياسية، حيث سبق لسانت جوس أن نظّمت فعاليتين ثقافيتين هامتين بالتعاون مع بعثة فلسطين، كما أن فلسطين ستكون ضيف الشرف في فعالية ثقافية هامة مدينة سانت جوس في شهر أكتوبر القادم.

ويذكر أن بلدية سانت جوس هي أصغر بلدية في بروكسل وتمتد على مساحة كيلو متر مربع واحد، ويقطنها قرابة ٢٧ ألف نسمة ينتمون إلى ١٢٨ دولة، وهي بذلك الأكثر تنوعاً في بلجيكا. كما تضم البلدية عدداً مهماً من المؤسسات الرسمية للدولة البلجيكية، منها عدد من الحكومات والبرلمانات الاقليمية، بالإضافة الى عدد من المسارح والمراكز الثقافية والمتاحف، وفيها أهم مركز تجاري في بروكسل ونصف المؤسسات الفندقية في العاصمة.

وقد انضمت بلدية سانت جوس الى شبكة السلطات المحلية لصالح فلسطين، والتي تم الاعلان عن تأسيسها رسميا في ٢٩ نوفمبر الماضي، في بروكسيل، بالتنسيق مع بعثة فلسطين، وهذه الشبكة تضم ٥ مدن بلجيكية تربطها علاقات تعاون مع مدن فلسطينية.

Visite de la vieille ville d'Aïzairia

Après la cérémonie officielle, nous avons fait une petite randonnée, en compagnie du Gouverneur et des élus, à pied dans la vieille ville d'Aïzaria où nous avons d'abord visité le St Lazarus Roman Catholic Church. Une église qui fut construite en 1952 à proximité de la tombe de Lazare, sur une propriété appartenant à l'Ordre des Frères Franciscains depuis 1863. D'ailleurs, on y voit des restes de mosaïques des anciennes églises orientales byzantines et croisées.

L'église comprend une mosaïque de façade représentant Marie, Marthe et Lazare. Et l'intérieur est décoré de pierres polies et de mosaïques.

À environ vingt-cinq mètres, une colline au nord-ouest de l'église est l'entrée moderne du tombeau de Lazare. Lazare, frère de Marthe et de Marie de Béthanie, était un ami de Jésus. Ils vivaient à Béthanie, qui porte actuellement le nom Aïzaria signifiant « Place de Lazare ». C'est lui que le Christ aurait ressuscité, le faisant sortir de son tombeau, selon Saint-Jean dans l'Evangile.

Extrait de l'Evangile selon Saint-Jean (Chap. 11, versets 39 à 44)

Jésus dit **:** ***« Enlevez la pierre »***. Marthe, la sœur du mort, lui dit : ***« Seigneur, il sent déjà, car il y a quatre jours qu'il est là »***.
Jésus lui dit : ***« Ne t'ai-je pas dit que si tu crois, tu verras la gloire de Dieu ? »***. Ils enlevèrent donc la pierre. Jésus leva alors les yeux et dit : ***« Père, je te remercie de ce que tu m'as écouté »***.

Pour ma part, je savais que tu m'écoutes toujours, mais j'ai parlé à cause de la foule qui m'entoure, afin qu'ils croient que c'est toi qui m'as envoyé. Après avoir dit cela, il cria d'une voix forte : ***« Lazare, sors ! »***. Et le mort sortit… Le tombeau de Lazare est devenu un lieu de pèlerinage et accueille en moyenne 300.000 touristes par an.

Visite du « Siniora Food Industries Company »

Nous continuons le programme de la journée avec la visite du « Siniora Food Industries Company ». La société produit et vend des produits à base de volaille en Palestine, en Jordanie et à Dubaï. Il propose des produits en conserve et de la charcuterie. Elle a été fondée en 1920 et est basée à Amman, en Jordanie.

Le Directeur de projets de Siniora, Khaled Naser, nous fait visiter l'usine où l'on remarque que les dernières technologies sont utilisées et selon les normes de qualité les plus élevées. Pas question de faire la visite avec un sac à main, par exemple. Et nous devions nous couvrir de la tête aux pieds.

Siniora possède aujourd'hui l'usine la plus avancée dans le domaine de volaille traitée par rapport à de nombreuses usines internationales. Elle exporte environ 20 % de sa production vers les pays arabes et le Cameroun.

Cependant elle rencontre des obstacles à l'import-export. La production est interrompue du fait que les produits locaux ne sont pas suffisants. L'Etat d'Israël contrôle tout ce qui est importé et interdit l'import de matériel et de matières premières (comme le poulet ou la dinde) nécessaires à la production. L'entreprise cherche également des moyens pour répondre au manque d'électricité, contrôlée, elle aussi, par les Israéliens. Elle essaie de trouver des solutions pour pouvoir sortir de la dépendance énergétique de manière à ne pas interrompre la production. Un projet pilote de photovoltaïque est actuellement en cours en Jordanie et pourrait être implémenté sur le site en Palestine si les résultats sont positifs.

Visite du Al-Hamani Center

Nous arrivons ensuite au Centre Al-Hamani (en arabe « le lien protégé ») où nous sommes reçus par Bertrand Martin, le Directeur du Centre.
En effet, c'est à l'initiative de l'Institut Européen de Coopération et de Développement (IECD) qu'un centre d'éducation a vu le jour à Aïzaria. L'IECD est un organisme de solidarité internationale qui met en œuvres des projets de développement dans une quinzaine de pays dans les domaines de l'éducation, de la formation professionnelle, de l'entrepreneuriat et de la santé.

Depuis 2014, des jeunes d'Aïzaria sont accueillis dans un immeuble rénové où une organisation française, en partenariat avec le Ministère de l'Education et la Municipalité d'Aïzaria, cherche à recréer du lien social.

Avant, la maison Al-Hamawi était à l'abandon et squattée par des consommateurs de stupéfiants. Il s'agit d'un bel exemple de reconversion d'un immeuble inoccupée car aujourd'hui on n'y trouve plus de dealers mais des adolescents. Le Centre propose différents types d'activités éducatives (danse, jardinage, multisport, cours de remédiation) essentiellement destinés aux jeunes entre 10 et 18 ans avec 15 animateurs et 4 professeurs (anglais, mathématique, physique et arabe) à leur service.

Nous visitons également le parc « Al Bayyara » adossé au Centre qui vient d'être aménagé au printemps dernier pour y accueillir les familles pour leur créer un lieu de rencontre et les éloigner des difficultés du quotidien.

Visite du Zahra Home – Islamic Orphanage School

Pour la dernière visite de la journée, nous nous rendons à l'orphelinat « Zahra Home » où nous sommes accueillis par la quasi-totalité des femmes volontaires au sein de l'orphelinat.

Le projet de construction de l'orphelinat avait commencé en 1986 mais celui-ci a très vite été bloqué par l'Autorité israélienne. L'orphelinat était initialement basé dans une école désaffectée jusqu'en 2008 quand le projet a finalement pu être réalisé grâce à une donation de terrain à Aïzaria du *Waqf* de Jérusalem.

L'orphelinat est géré par une association de volontaires composée de femmes de la société civile qui ont une vision commune : prendre soin des filles orphelines (enfants sans parents ou parents séparés). Pour elles, un orphelinat n'est pas uniquement une maison où l'on répond aux besoins de première nécessité, mais aussi un lieu chaleureux pour y recevoir une éducation appropriée et une orientation professionnelle dans un cadre présentant les caractéristiques d'une maison familiale.

Ces femmes volontaires reconnaissent aussi l'importance de l'éducation scolaire et de la culture générale. Leur objectif n'est pas seulement d'assurer un rôle de mère mais surtout de leur permettre de devenir des femmes professionnelles ayant un esprit éclairé.

L'orphelinat accueille actuellement 43 jeunes filles et 1 petit garçon de 5 ans. On trouve uniquement des filles dans le centre mais l'accueil de ce bambin est une exception du fait qu'il fait partie d'une famille de 7 enfants où il est le jumeau de l'une des filles.

L'équipe est composée d'une secrétaire, d'un travailleur social, de 5 enseignants, de 14 personnes rémunérées (jardinage, entretien, …) et 11 femmes volontaires.

L'aide et l'assistance envers l'orphelinat proviennent de nombreuses sources (ONG, institutions, société civile et autres) sous différentes formes (financière, dons de vêtements, ...). La Municipalité ne fait pas de don mais apporte une aide administrative, par exemple, l'octroi de permis en cas de nécessité. Lors du Ramadan, les femmes organisent une importante rupture du jeûne afin de récolter des fonds.

Après ces échanges, nous faisons une visite de l'orphelinat lors de laquelle nous sommes attirés par un drapeau belge collé sur le flanc d'une garde-robe. Nous apprenons qu'une jeune fille de l'orphelinat est fan de la Belgique. La Belgique de ses rêves ou l'Europe de ses rêves ! Un endroit qu'elle ne connaît (ou connaîtra) que dans les médias, sans doute. Nous demandons de pouvoir la rencontrer pour lui offrir un livre sur Bruxelles.

Nous sommes ressortis de l'orphelinat avec un sentiment de reconnaissance et d'admiration vis-à-vis de ces femmes volontaires et le travail accompli par celles-ci. Elles désirent procurer un avenir à ces enfants sur une base solide, celle de l'éducation. Il s'agit d'un investissement altruiste qui permet à ces jeunes filles de ne pas basculer dans la précarité.

Nous terminons la soirée avec un repas en tête-à-tête avec le Gouverneur et Ministre Adnan Husseini dans une ambiance à la fois morne et plaisante. Pendant qu'il nous raconte son inquiétude par rapport aux prisonniers qui font la grève de la faim, il apprend que l'UNESCO vient de voter une résolution critiquant la souveraineté d'Israël sur Jérusalem-Est (2 mai, jour de célébration des 69 ans de l'indépendance de l'Etat hébreu). Tandis que les Israéliens trouvent cette décision honteuse et dénonce l'attitude de l'UNESCO.

2.3. Jour 3 : Mercredi 3 mai 2017

Programme : - Visite du « Islamic Industrial School » for orphenage
- Visite de l'Église orthodoxe d'Aïzaria
- Visite du Club de jeunes d'Aïzaria
- Visite de l'Association VACA (Vision Association for Culture and Arts)
- Visite de l'Université Al-Quds
- Visite de la Basilique de la Nativité de Bethléem

Islamic Industrial School for orphenage

Nous commençons la journée par la visite de l'Ecole industrielle islamique pour orphelins où nous sommes reçus par le nouveau Directeur, M. Bark Mansour et quelques membres du corps enseignant.

La première école a été fondée en 1922 dans la vieille ville de Jérusalem-Est. Après la guerre de nombreux enfants se sont retrouvés sans leurs parents. L'école a donc été créée à la base pour assurer une éducation aux orphelins. Aujourd'hui elle n'accueille pas que les orphelins.

En 1950, c'est la deuxième école à Aïzaria qui ouvre ses portes. Depuis l'existence du mur de l'« apartheid », il n'y a quasi plus de connexions entres les 2 écoles car un laissez-passer est nécessaire pour y accéder, ce qui engendre des difficultés de fonctionnement comme mettre 2 staff en place.

L'école dans la vieille ville compte aujourd'hui seulement 20 élèves, contre 500 avant. La situation géographique de l'école freine les élèves les empêchant de terminer leur scolarité et l'école continue à se vider.

L'école que nous avons visitée est fréquentée par 680 élèves, (comprenant 123 orphelins) ;150 élèves sont logés dans l'école. Le corps enseignant est composé de 43 membres du personnel payés par le Gouvernement palestinien, sous l'autorité du Ministère de l'éducation.

Il y a plusieurs départements au sein de l'établissement :

- **Imprimerie**

- **Menuiserie**

- **Métallurgie**

- **Mécanique**

L'infrastructure dispose d'une énorme surface et les ateliers d'apprentissage sont immenses. Cependant l'école manque d'équipement dans certaines branches mais aussi de matériel scolaire (livres, ordina-

teurs,…). L'école fonctionne grâce à des dons et la vente de leur production. En effet, les élèves apprentis produisent des meubles (canapé, lit, garde-robe, armoire et table) qui sont vendus par la suite sur le marché. Le Directeur lance un appel par notre intermédiaire, signalant que l'école a besoin de soutien du monde entier, pas seulement économique mais aussi politique pour faire face aux difficultés dues à l'occupation israélienne.

Il y a 3 ans, l'école avait obtenu une aide de 60 000 dollars de la coopération belge ainsi que du matériel de production.

M. Mansour est un nouveau Directeur, venu avec une nouvelle vision. Il désire apporter des changements, entre autres avec la création d'un cyber-espace, d'une salle de jeux pour activités ludiques, …

➔ Nous serons attentifs au moment où la Commune de Saint-Josse renouvellera ses outils informatiques. Les anciens ordinateurs pourront leur être envoyés pour leur donner une nouvelle vie.

Nous visitons aussi la section maternelle qui accueille 42 enfants. Il s'agit d'une école de jour qui ne compte aucun orphelin parmi les élèves. L'école est également dotée d'une salle polyvalente, équipée uniquement de chaises et d'une grande scène, où peuvent être organisés des conférences, des spectacles de théâtre et des concerts.

Église grecque orthodoxe

Le programme se poursuit avec la visite de l'Eglise grecque orthodoxe, située non loin de la tombe de Lazare. L'Eglise date du 14è siècle et une annexe a été construite en 1965. Le lieu est très charmant : au sein d'un jardin fleuri entretenu de manière rigoureuse, il est occupé par 7 nonnes qui se sont engagées à entretenir les lieux et à consacrer leur vie à Dieu.

C'est la soeur Baraksya qui nous a accueilli dans le couvent. Une petite dame d'un certain âge, vêtue d'une robe noire et d'un foulard noir couvrant ses cheveux blancs en toute simplicité, qui ne communiquait pas beaucoup, mais qui nous a montré toute sa générosité et son hospitalité : boissons fraîches, pâtisseries traditionnelles, sucreries,... elle offre à M. Jassin 2 boites d'encens. Dans la tradition chrétienne, l'encens est associé aux différentes formes de la présence de Dieu. Son usage sert à manifester la foi en cette présence divine, comme le firent autrefois les rois mages : en offrant à l'enfant Jésus cette précieuse résine, utilisée dans le monde antique dans les rituels

reliant l'homme à Dieu, ils reconnaissent que ce bébé couché dans la paille est bien le fils de Dieu. Certaines croyances disent que l'encens est utilisé pour purifier l'atmosphère, pour chasser les démons et quand la fumée s'élève vers le ciel, elle symbolise et accompagne la prière des fidèles qui monte vers Dieu.

Club des jeunes d'Aïzaria

En fin de matinée, nous nous rendons au Club des jeunes d'Aïzaria. Le bâtiment a été construit en 2006 sur 2 étages. Le premier étage a été financé par des fonds reçus d'Allemagne et le 2è étage a été construit grâce à des fonds de l'Etat palestinien. Cette partie n'est d'ailleurs pas encore entièrement finie. En face du bâtiment se trouve une plaine de jeux, qui a été aménagée avec une aide de l'Etat belge.

Le Club reçoit également des dons de l'Union des Sports palestinienne. C'est aussi sur base de dons qu'il a pu être équipé.

Le Club offre gratuitement des activités culturelles, sportives et sociales pour les jeunes filles et garçons. Cependant une participation symbolique de 2 Dollars l'an leur est demandé. Un montant de 20 Shekel (l'équivalent de 5 Eur.) par an avait été fixé au départ mais les enfants ne venaient plus.

Actuellement, il est fréquenté par 140 jeunes de moins de 14 ans et 80 de 14 ans et plus, après les horaires scolaires jusqu'à 22h.

La Municipalité d'Aïzaria est en manque d'un terrain de football. De ce fait, les jeunes vont dans 2 autres villes voisines pour profiter de leur infrastructure.

Quand on entre dans le club, on y trouve un plan de terrain de foot accroché. En effet, il y a un projet en cours, mais la réalisation de celui-ci est en attente de financement. Dès que les autorités décrocheront la subvention nécessaire, le terrain situé à côté du Club des jeunes accueillera un terrain de foot.

Vision Association for Culture and Arts

Nous visitons une dernière organisation non gouvernementale, Vision Association for Culture and Arts – VACA. Elle a été fondée en 2008 par une personne extrêmement sensible et désireuse de changer les choses. Milad W. Vosgeritchian, co-fondateur et président de l'Association, nous raconte pendant la visite des locaux de l'association et des travaux effectués, que la première priorité de VACA est d'intégrer l'art comme un outil pour la résistance artistique et la détermination. Pour lui, les enfants n'ont pas à payer le coût de la violence, de la haine et de l'antagonisme.

L'idée de vouloir apporter sa différence l'a poussé à créer l'association et ainsi à promouvoir la paix, la justice et l'égalité. Il est persuadé que la seule manière de transformer le conflit à l'intérieur des enfants est de leur fournir un environnement positif, un lieu sûr pour apprendre et évoluer. Il nous fait part de son bonheur de voir le sourire des enfants palestiniens et, le plus important, de sentir l'espoir dans leur cœur.
C'est avec les fonds obtenus au niveau national et international, comme le Ministère des Affaires du Japon, des ONG japonaises, les Pays-Bas, le réseau Israël/Palestine, que l'Association réussit à mettre des programmes en place pour :

- augmenter la sensibilité culturelle, artistique et littéraire chez les enfants, les jeunes et les femmes ;
- permettre aux femmes d'entreprendre des actions et développer les jeunes à travers des formations ;
- réduire le stress et l'agressivité causés par la situation politique à travers des programme de divertissement.

Les différents programmes sont réalisés à travers des stages d'été, des cours de danse et de musique, des garderies d'enfants, des cours de remédiations, des cours d'informatique.

Après la visite, nous nous installons dans une pièce où les enfants fréquentant le centre nous interprètent 2 chansons sur la Palestine avec beaucoup de ferveur.

Université Al-Quds

Nous continuons le programme avec la visite de l'Université Al-Quds située à Jérusalem. « Al Quds » signifie Jérusalem en arabe.

Nous entrons dans un cadre fabuleux et une infrastructure plus que complète offrant même un musée. C'est le Vice-Recteur, Hasan Dweik, qui nous reçoit dans un bureau de l'Université.

L'Université Al-Quds a été fondé en 1984 et elle est la seule université au monde à être séparée par un mur. Le campus principal que nous avons visité est situé à Abu Dis, d'un côté du mur, dans la périphérie de Jérusalem, trois autres campus se trouvent de l'autre côté du mur et un site à Ramallah.

Ce n'est qu'à partir de 1995, après la fusion officielle des collèges et facultés, que l'Université Al-Quds est reconnue en tant qu'institution unique. Les premiers diplômes ont été délivrés en 2001.

Le campus s'étend sur 205 km2, on y trouve 15 facultés, 55 disciplines ; plus de 1.000 enseignants sont au service des étudiants. Pour un total de 13.000 étudiants, en moyenne 2.500 étudiants sont diplômés mais seulement 20 % d'entre eux trouvent un travail. De plus, le minerval est cher et c'est souvent difficile pour leurs parents de le payer, mais ils mettent tout en œuvre pour y arriver.

M. Dweik confirme également que les Palestiniens sont passionnés par les études. C'est sans doute pour eux la seule issue. Beaucoup de jeunes ne croient plus en une Palestine unique, les études sont donc le seul moyen pour les jeunes de quitter leur pays vers une vie meilleure où les droits de l'homme sont respectés, où leur vie n'est plus perpétuellement en danger.

Avant de se quitter, M. le Vice-Recteur nous fait part de sa joie concernant la signature du protocole de partenariat avec la Municipalité d'Aïzaria. Il poursuit en nous expliquant qu'afin de rester à l'avant-garde du monde universitaire, ils établissent des partenariats internationaux avec des universités américaines et européennes, entre autres la Belgique, la France et l'Italie.

Et pour terminer, nous visitons le Musée « ABU JIHAD » construit sur ce site universitaire en avril 2007. Dans ce musée, composé de 3 étages, l'Autorité palestinienne a rassemblé tout ce qui est en lien avec le combat du peuple palestinien pour son autodétermination.

Il est le reflet, la volonté et les défis auxquels est confronté le peuple palestinien. Il s'agit d'un Musée militant qui témoigne de la souffrance du peuple palestinien mais surtout des conditions de détention de leurs prisonniers, comme les méthodes de torture utilisées par les occupants israéliens.

La dimension internationale du combat des Palestiniens pour leur liberté fondamentale y a une place prépondérante. En effet, beaucoup de peuples à travers le monde ont subi ou subissent des discriminations de toute sorte. Mais tous ont un point commun avec la cause palestinienne : celui de défendre leur liberté individuelle et le respect de leur différence. C'est dans ce contexte douloureux que le Musée fait une part belle à la solidarité internationale face à l'oppression du peuple palestinien.

A l'entrée du Musée, on y trouve une reconstitution du « mur de l'apartheid ».

Visite de la Basilique de la Nativité

Nous clôturons le programme avec la visite de la Basilique de la Nativité à Bethléem qui est l'une des plus vieilles églises du monde sur le lieu présumé de la naissance de Jésus.

Devant l'afflux de pèlerins, nous avons pu, grâce à nos accompagnateurs, voir l'endroit exact de la naissance du Christ sans file d'attente. En effet, vu le nombre de visiteurs, les visites sont très réglementées (file d'attente, timing à respecter, entrée par la porte sud, sortie par la porte nord).

L'église est conçue comme une basilique romaine classique. Selon la tradition, l'endroit exact est indiqué sous l'« autel de la Nativité » (autel mis en place à l'époque byzantine, dans une niche) par une étoile en argent à quatorze branches qui représentant les 14 stations du chemin du croix ou symbolisant les trois séries de quatorze générations entre Abraham et Jésus. Le centre de l'étoile est percé d'un trou qui permet aux pèlerins d'embrasser la roche originelle (lissée par le passage de millions de mains de pèlerin) car le reste du sol est recouvert de marbre.

2.4. Jour 4 : Jeudi 4 mai 2017

Programme : - Visite de l'Ambassade belge à Jérusalem
- Départ à l'aéroport

Le troisième et dernier jour de visites nous emmène au Consulat de Belgique à Jérusalem. Nous sommes reçus par le Consul, Bruno Jans et la Responsable des Affaires politiques, Marie Cherchari. Ce fut une visite de courtoise très brève en raison de l'emploi du temps du Consul, mais le contact a été très précieux pour l'avenir. Et d'ailleurs, M. Jans souligne, lui aussi, qu'il est important que les autorités belges mettent au courant leur représentant à l'étranger de toute initiative.

Il nous annonce qu'il arrive au terme de son mandat lequel sera repris par Danièle Haeven à partir du mois de septembre. Il rappelle que le consulat se tient à notre disposition en cas de nécessité.

Cette visite conclut notre mission en Palestine.

Conclusion

Notre mission a été accomplie avec succès. La rencontre avec les autorités d'Aïzaria et la signature du partenariat étaient les principales réalisations à effectuer.

Certes le séjour était court mais il fut très intense. Les différentes visites techniques et historiques, les rencontres politiques et associatives, ... ont permis de connaître la culture et la communauté palestinienne. Nous y avons découvert des endroits magnifiques au niveau du patrimoine. Avec la visite des associations, nous avons ouvert la coopération au monde associatif et à la société civile.

Nous avons rencontré des gens formidables travailleurs et courageux, qui restent d'humeur jovial malgré le contexte dans lequel ils se trouvent. Les murs et les checkpoints sont le quotidien des Palestiniens. Tout cela ressemble à une vaste prison à ciel ouvert sous haute surveillance. Pour eux, chaque jour est différent, ils ne savent jamais ce qui va se passer.

Nous avons constaté que la confiscation des terres par les autorités israéliennes étrangle tout (la production industrielle, l'importation / exportation...). Quatre-vingt pour cents des jeunes sortant de l'université sont sans emploi. Les déplacements dans les villes sont limités sur le territoire palestinien. Une situation qui permet de comprendre l'attente légitime des entités palestiniennes envers les pays européens : chaque lien qu'elles créent est un nouvel espoir pour elles.

Nous sommes donc convaincus que les retombées d'un tel partenariat peuvent être bénéfiques tant pour nos acteurs que pour ceux de l'Autorité palestinienne. D'une part, il suscite chez les participants la curiosité envers l'autre ainsi que la tolérance et la mixité. Il favorise les échanges concrets, le partage de connaissances et de savoir-faire, d'autre part. C'est une belle illustration du savoir-vivre ENSEMBLE.

Dans cette optique, une nouvelle mission sera organisée dans le courant de l'année 2018 avec des membres du Conseil consultatif de la Solidarité Nord / Sud pour favoriser les contacts et permettre ainsi de créer des synergies, de mieux connaître et comprendre le sens d'un tel partenariat. Par la même occasion, nous rencontrerons les nouveaux mandataires de la Municipalité d'Aïzaria pour élaborer un programme.

Par ailleurs, nous continuerons à montrer notre solidarité à la population palestinienne. Notamment à l'occasion de la Semaine « Saint-Josse, Place pour Tous » du 3 au 8 octobre 2017, la Palestine sera mise à l'honneur. Les activités de la Semaine seront exclusivement dédiées à des artistes palestiniens ou des sujets palestiniens.

De retour de mission, nous sommes encore davantage disposés à engager une dynamique pour une solidarité envers le peuple palestinien, envers un Etat où il y a en permanence une violation des droits de l'homme, où la réalité dépasse l'imagination. Un sentiment différent nous a envahi et nous sommes revenus de mission complètement « changé ».

Annexe

PROTOCOLE DE COLLABORATION ENTRE LA
COMMUNE DE SAINT-JOSSE-TEN-NOODE ET LA COMMUNE D'AIZARIA

Considérant que la Commune de Saint-Josse-ten-Noode a acté sa volonté de jouer un rôle actif dans le domaine de la coopération au développement en sa délibération du Conseil communal du 28 janvier 2013, notamment dans le cadre de la coopération au développement communale,

Considérant que ces liens ne peuvent se consolider que par un partenariat responsable entre les deux Communes,

ENTRE

La Commune de Saint-Josse-ten-Noode, ici représentée par son Collège communal, au nom duquel agissent Monsieur Emir Kir, Bourgmestre, et Monsieur Patrick Neve, Secrétaire communal,

ET

La Commune d'Aizaria (Palestine), ici représentée par ses autorités municipales, au nom desquelles agit Mosa Al-Shaer, Maire,

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT:

Article 1 - Principes

Les partenaires s'engagent à promouvoir les principes énoncés ci-dessous et définis à l'annexe 1 du présent protocole, tant dans la conception que dans la mise en œuvre de leurs actions de coopération:

- égalité, solidarité, réciprocité, subsidiarité;
- précaution, prévention, réversibilité;
- partenariat, participation, formation, transversalité, articulation entre les territoires et dans le temps;
- transparence, information, évaluation, capitalisation.

Article 2 - Objectifs

Les objectifs du présent protocole sont d'œuvrer conjointement au renforcement du niveau local, lequel repose sur ***trois piliers indissociables***:

- une bonne gouvernance politique;
- une administration efficace;

1

- une participation des citoyens dans le processus décisionnel.

Article 3 - Domaines d'action

Les partenaires s'engagent à unir leurs efforts de coopération dans l'un ou plusieurs des domaines d'action suivants, jugés prioritaires. Il s'agit de mener des actions sociales d'une manière transversale c'est-à-dire pouvant toucher à la fois l'économie, la culture, le sport, etc.

Article 4 - Plans d'action

Il sera dressé annuellement, en concertation entre les partenaires, un plan d'action commun en vue d'atteindre les objectifs fixés ultérieurement dans ce(s) domaine(s) d'action. Dans le cadre de la coopération au développement communale, ces plans d'action seront couchés dans la convention spécifique liant les deux Communes partenaires.

Pour la Commune de Saint-Josse-ten-Noode		Pour la Commune d'Aizaria
Par ordonnance : Le Secrétaire communal,	Le Collège des Bourgmestre et Echevins,	Le Maire
Patrick Neve	Emir Kir Echevin	Mosa Al-Shaer

Fait à *Aizaria*, le 2 mai 2017

2/5/2017

2

SAMENWERKINGSPROTOCOL TUSSEN

DE GEMEENTE SINT-JOOST-TEN-NODE EN DE GEMEENTE VAN AIZARIA

Overwegende dat de gemeente Sint-Joost-ten-Node, na beraadslaging van de gemeenteraad op 28 januari 2013, actief wil samenwerken aan de ontwikkeling,

Overwegende dat deze verhoudingen slechts versterkt kunnen worden door een verantwoordelijk partnerschap tussen beide gemeenten,

WERD HET VOLGENDE OVEREENGEKOMEN

TUSSEN

De Gemeente Sint-Joost-ten-Node, hier vertegenwoordigd door haar College van Burgemeester en Schepenen, in wiens naam Dhr Emir Kir, Burgemeester, en Dhr Patrick Neve, Gemeentesecretaris optreden,

EN

De Gemeente Aïzaria hier vertegenwoordigd door Mosa Al-Shaer, Burgemeester,

HET VOLGENDE OVEREENGEKOMEN

Artikel 1. Grondbeginselen

De partners verbinden zich ertoe de hieronder vermelde grondbeginselen, bepaald in bijlage 1 van dit protocol, zowel in de ontwikkeling als in de uitvoering van hun samenwerkingsacties, te bevorderen:

- Gelijkheid, solidariteit, wederkerigheid, subsidiariteit;
- Behoedzaamheid, preventie, omkeerbaarheid;
- Partnerschap, deelname, opleiding, transversaliteit, verbondenheid tussen plaatsen en generaties;
- Transparantie, informatie, evaluatie, kapitalisatie.

Artikel 2. Doelstellingen

De doelstelling van dit protocol is het samenwerken aan de versterking van het plaatselijke niveau, dat is gebaseerd op ***drie onlosmakelijk verbonden pijlers***:

- een goed politiek bestuur;
- een efficiënte administratie;
- burgerlijke participatie aan het beslissingsproces.

Artikel 3. Actiegebieden

De partners verbinden zich ertoe om hun krachten te bundelen in een of meerdere van de volgende primaire actiegebieden. De bedoeling is om sociale acties te voeren op een transversale manier, d.w.z. die tegelijk betrekking kunnen hebben op economie, cultuur, sport enz.

Artikel 4. Actieplannen

Jaarlijks wordt er in onderling overleg een gezamenlijk actieplan opgesteld om de doelstellingen voor dit (deze) actiegebied(en) te bereiken.

Voor de gemeente Sint-Joost-ten-Node — Voor de gemeente Aïzaria

In opdracht: De Gemeentesecretaris, — Het College van Burgemeester en Schepenen, — De Burgemeester

i.o. van

Patrick Neve — Emir Kir — Mosa Al-Shaer

Opgemaakt te Aïzaria, op ..2..mei 2017.

2/5/2017

COOPERATION PROTOCOL BETWEEN

THE MUNICIPALITY OF SAINT-JOSSE-TEN-NOODE AND THE MUNICIPALITY OF AIZARIA

Considering that the municipality of Saint-Josse-Ten-Noode , after deliberation of the municipal council on the 28th January 2013, is willing to work actively in the field of development cooperation, more specifically in municipal cooperation development,

Considering that these relations can only be enhanced by a responsible partnership between both municipalities,

THE FOLLOWING WAS AGREED

BETWEEN

The Municipality of Saint-Josse-Ten-Noode, represented by its College of Mayor and Aldermen, on whose behalf Mr Emir Kir, Mayor, and Mr Patrick Neve, the Town Clerk,

AND

The Municipality of Aizaria represented by Mosa Al-Shaer, Mayor,

Article 1. Principles

The partners undertake to enhance all the principles mentioned below, provided under appendix 1 of this protocol, in the development as well as in the execution of their cooperation actions:

- Equality, solidarity, reciprocity, subsidiarity;
- Wariness, prevention, reversibility;
- Partnership, participation, training, transversality, connection between places and generations;
- Transparency, information, evaluation, capitalization.

Article 2. Purposes

The purpose of this protocol is the collaboration on the enhancement of the local level, which is based on ***three inseparable pillars***:

- a good political government;
- an efficient administration;
- civil participation in the decision making process.

Article 3. Fields of action

The partners undertake to join forces in one or more of the following primary areas of action: The purpose is to take social actions in a transversal way, meaning that they can at the same time relate to economy, culture, sports etc.

Article 4. Action plans

Every year a joint action plan is drafted after consultation to achieve the objectives of this (these) action area (s) in the field of municipal cooperation development. The program of intervention should be included in the specific convention linked the both municipalities partnership.

For the municipality of Saint-Josse-Ten-Noode — For the municipality of Aizaria

By Order : The Town Clerk, — College of Mayor and Aldermen, — The Mayor

on behalf of

Patrick Neve — Emir Kir — Mosa Al-Shaer

Aizaria, ..2nd.....May.....2017.

2/5/2017